



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 7 octobre 2022

WFP/EB.2/2022/6-B/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État plurinational de Bolivie (2018-2022)

Contexte

1. Le présent document expose la réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour l'État plurinational de Bolivie (2018-2022).
2. Réalisée entre mars 2021 et février 2022, l'évaluation a été l'occasion de déterminer le positionnement stratégique du PAM, sa contribution à la réalisation des effets directs, le degré d'efficacité de la mise en œuvre et les facteurs expliquant les résultats obtenus.
3. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, l'évaluation a rempli un double objectif, à savoir rendre compte de l'action menée et favoriser l'apprentissage, de manière à éclairer l'élaboration du nouveau PSP.
4. Quatre recommandations stratégiques – qui portent sur le positionnement stratégique, la structure du futur PSP, les partenariats stratégiques, ainsi que le financement et la communication – et deux recommandations opérationnelles – sur les ressources humaines et les capacités internes, et sur l'analyse de la vulnérabilité et le choix des bénéficiaires selon des modalités participatives – ont été formulées à l'issue de l'évaluation.
5. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et les délais de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateurs responsables:

M. A. Lopez-Chicheri
Directeur de pays
courriel: alejandro.chicheri@wfp.org

Mme L. Castro
Directrice régionale
Amérique latine et Caraïbes
courriel: lola.castro@wfp.org

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé (novembre 2022)</p> <p>1. Positionnement stratégique et structure du nouveau plan stratégique de pays</p> <p>Pour mieux définir son positionnement dans le pays, il est recommandé que le PAM, dans l'esprit de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, élabore un ensemble de mesures d'assistance plus conforme à sa valeur ajoutée spécifique et définisse, en collaboration avec le Gouvernement, une approche équilibrée de l'assistance à fournir au titre de chaque effet direct stratégique.</p>	Bureau de pays (appui technique et orientations stratégiques générales fournis par le bureau régional; Gouvernement, au moyen de consultations, en particulier sur les points iii et iv; entités des Nations Unies/initiative Unité d'action des Nations Unies, au moyen de consultations préalables)	La recommandation est acceptée.			Novembre 2022
<p>En guise de point de départ, pour structurer le nouveau plan stratégique de pays, il est suggéré que le PAM:</p> <p>i) continue de mettre l'accent sur l'effet direct stratégique 1, en lien avec les interventions d'urgence, en se donnant pour objectif de renforcer les moyens du Gouvernement dans ce domaine;</p>			<p>i) Dans le nouveau PSP, l'effet direct 1 est axé sur les interventions face aux crises, y compris le renforcement des institutions nationales auxquelles il incombe d'apporter un appui aux populations touchées durant les situations d'urgence (le Vice-Ministère de la défense civile au niveau national et les unités chargées de la gestion des risques au niveau municipal). Le renforcement des capacités est également inclus dans l'effet direct 3.</p>	Direction du bureau de pays (responsable des programmes)	

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR
L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
ii) fasse porter en priorité les activités de renforcement de la résilience (effet direct stratégique 3 et activité 3) sur les zones périurbaines et rurales les plus vulnérables;			ii) L'effet direct 2 du nouveau PSP est axé sur le renforcement de la résilience dans les zones rurales et périurbaines. Le bureau de pays utilisera des outils institutionnels pour cibler les participants, sur la base de leur degré de vulnérabilité, en tenant compte des aspects sociaux et environnementaux de celle-ci, et proposera des solutions adaptées à chaque situation, en privilégiant la durabilité dans l'optique de la résilience et de la satisfaction des besoins essentiels des participants (alimentaires, nutritionnels et autres). Les activités seront exécutées avec l'appui du bureau régional et en coordination étroite avec les acteurs locaux, les autorités et les autres partenaires menant des activités connexes et complémentaires dans les zones d'intervention.	Bureau de pays (responsables des activités)	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
iii) instaure des mécanismes de dialogue (de nature technique et politique) avec le Gouvernement et les autorités départementales pour les encourager à continuer de s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'alimentation scolaire et, à cette fin, recenser les municipalités les plus vulnérables sur la base d'une analyse intégrée du contexte;			iii) Le bureau de pays favorisera l'instauration de mécanismes de concertation – technique et sur les politiques – au moyen de réunions, d'activités de sensibilisation et d'ateliers. Les mécanismes en question seront mis au point avec les entités gouvernementales pour encourager celles-ci à maintenir à leur ordre du jour la sécurité alimentaire et la nutrition, au moyen d'analyses de la situation et des besoins. L'analyse intégrée du contexte et la cartographie fondée sur les indicateurs relatifs à la situation des communautés seront utilisées pour permettre aux entités gouvernementales de continuer à s'acquitter de leurs responsabilités en mettant en œuvre des programmes de transferts sous forme de produits alimentaires (par exemple, des programmes d'alimentation scolaire), qui établissent des liens avec les petits producteurs, notamment les femmes et membres des populations autochtones, et en effectuant des achats de produits alimentaires locaux qui favorisent le développement économique local et l'accès à des aliments d'origine locale et nutritifs.	Bureau de pays (référents pour la nutrition et la problématique femmes-hommes)	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
iv) élabore une stratégie claire pour renforcer les capacités institutionnelles aux niveaux national et infranational (effet direct stratégique 4) pour ce qui est de l'éducation à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en mettant clairement l'accent sur la problématique femmes-hommes.			iv) Le bureau de pays élaborera une stratégie durable d'appui au renforcement des capacités des institutions nationales et infranationales en matière de sécurité alimentaire. Inspirée de l'effet direct 3 du nouveau PSP, cette stratégie inclura un programme de communication visant à faire évoluer la société et les comportements ou de communication visant à faire évoluer les comportements, pour lutter contre les normes sociales sexistes qui influencent le comportement et les choix nutritionnels des individus. La stratégie encouragera aussi la consommation de produits locaux nutritifs, en mettant l'accent sur les aspects positifs associés aux aliments d'origine locale plutôt que sur les répercussions négatives d'une alimentation de mauvaise qualité.	Direction du bureau de pays	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé (janvier 2023)</p> <p>2. Optimisation des possibilités offertes de consolider le positionnement stratégique du PAM</p> <p>Pour donner effet à la recommandation 1, il est recommandé que le PAM renforce son positionnement stratégique en prenant les mesures suivantes:</p>	<p>Bureau de pays (Gouvernement pour les points i à iv; autres entités des Nations Unies, partenaires de la société civile – notamment les organisations non gouvernementales, et secteurs de la résilience, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la protection sociale pour le point iii; bureau régional pour le point iv)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>			<p>Janvier 2023</p>
<p>i) Fournir un appui technique au titre de la composante communautaire de l'analyse intégrée du contexte pour déterminer les zones vulnérables face à l'insécurité alimentaire au niveau local, en renforçant la contribution du PAM dans le cadre du nouveau plan de relèvement économique national après la maladie à coronavirus 2019.</p>			<p>i) Le bureau de pays fournira un appui technique au renforcement des capacités aux niveaux national, départemental et municipal en matière de gestion et d'utilisation des outils de repérage des zones vulnérables élaborés par le bureau de pays sur la base de la cartographie de la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire établie à l'aide des indicateurs relatifs à la situation des communautés.</p>	<p>Bureau de pays (responsable des programmes)</p>	

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR
L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
ii) Appuyer l'application effective de la loi 602 relative à la gestion des risques, qui rendra possible le renforcement des capacités dans l'optique des plans d'intervention en cas d'urgence et des systèmes d'alerte rapide au niveau national, la transposition de ces capacités de l'échelle nationale au niveau local et la réalisation de simulations à l'échelon municipal.			ii) Le bureau de pays continuera d'adhérer aux procédures opératoires normalisées et aux cadres de gestion des risques et sollicitera un appui et des orientations du bureau régional et du Siège lorsque cela s'avérera nécessaire, au fur et à mesure de l'évolution de la situation.	Bureau de pays (responsable des programmes)	
iii) Promouvoir les synergies entre le PAM et les autres acteurs du développement de manière à établir des corrélations entre les stratégies et les programmes intéressant les domaines d'activité du renforcement de la résilience, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la protection sociale; à cette fin, le bureau régional devrait apporter son appui au renforcement des capacités du bureau de pays sur la base de l'expérience acquise dans d'autres pays (par exemple en tirant des enseignements des activités de protection sociale qui incluent une dimension nutritionnelle et prennent en compte la problématique femmes-hommes).			iii) Le bureau de pays encouragera les synergies au moyen d'accords et d'une collaboration avec d'autres acteurs du développement, avec pour objectif d'articuler les stratégies d'intervention d'urgence avec les programmes axés sur le renforcement des capacités, la sécurité alimentaire et la nutrition. En parallèle, il établira des accords avec les acteurs de la société civile et du monde universitaire ainsi qu'avec des partenaires de développement, comme le groupe de coordination des partenaires de développement de l'État plurinational de Bolivie.	Direction du bureau de pays (référénts compétents)	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
iv) Veiller à ce que la problématique femmes-hommes et la question de l'avancement des femmes deviennent des thèmes transversaux beaucoup plus visibles, en allouant des ressources (pas seulement financières) aux activités y associées et en incorporant des objectifs et des indicateurs spécifiques dans le cadre logique. (Il est suggéré, par exemple, que les données soient collectées au niveau individuel, ce qui rendrait possible la réalisation d'analyses plus fines, en particulier de la dynamique intrafamiliale.)			iv) Des outils de collecte de données et un plan de suivi et d'évaluation ont été mis au point pour le nouveau PSP, auxquels sont associés des indicateurs ventilés par sexe, ce qui permettra d'évaluer les incidences du PSP sur la problématique femmes-hommes tout au long de son exécution. En outre, 15 pour cent du budget du PSP sont alloués à des activités spécifiquement axées sur la problématique femmes-hommes (qui portent sur les normes sociales sexistes), ainsi qu'à des activités spécialement adaptées qui auront pour objectif de faciliter la mise en œuvre de mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons, de manière à garantir un accès et une participation équitables.	Bureau de pays (réfèrent pour la problématique femmes-hommes et unités chargées du suivi et de l'évaluation et des programmes)	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé (premier trimestre de 2023)</p> <p>3. Renforcement des partenariats stratégiques</p> <p>Dans le but de promouvoir les activités intersectorielles conjointes qui créent de nouvelles possibilités d'exploiter le lien entre action humanitaire et activités axées sur le développement, il est recommandé que le PAM élabore une stratégie relative aux partenariats qui définisse clairement les responsabilités, les domaines d'activité et la valeur ajoutée de chaque partie prenante, ainsi que les modalités de la coordination et de la synchronisation des plans de travail.</p>	<p>Bureau de pays (ministères, gouvernorats, municipalités, partenaires coopérants – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, <i>Coordinadora de la Mujer</i> et <i>Pro Mujer</i>)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>			<p>Mars 2023</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Il est suggéré que le PAM:</p> <p>i) renforce ses moyens en matière de sensibilisation et de négociation sur le plan politique;</p>			<p>i) Le bureau de pays a élaboré un plan d'action relatif aux partenariats, destiné à guider la mise en œuvre du nouveau PSP. Il sera nécessaire de fournir un appui au bureau régional pour y renforcer les capacités en matière de plaider sur la situation politique. À cette fin, des outils d'évaluation des partenariats et des indicateurs connexes seront élaborés en coordination avec des acteurs locaux issus du monde universitaire et d'autres instituts de recherche. On poursuivra la cartographie des acteurs compétents et l'évaluation des risques. Les éléments d'information qui en résulteront permettront d'appréhender les atouts respectifs des parties prenantes et les possibilités offertes de tisser des liens efficaces avec les partenaires et les interlocuteurs.</p>	Direction du bureau de pays	

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR
L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
ii) recense et localise les groupes d'intérêt et les représentants de ministères, de gouvernorats, de municipalités, de partenaires coopérants et d'entités des Nations Unies;			ii) Sur la base du plan d'action en matière de partenariats et à l'aide de moyens renforcés, le bureau de pays recensera les interlocuteurs politiques, les autorités nationales à divers niveaux, les entités des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, d'autres acteurs de la coopération internationale et les instances de la société civile susceptibles de devenir des partenaires, de manière à constituer un réseau dont les composantes unissent leurs forces à la poursuite des mêmes objectifs, en vue de l'obtention de résultats communs.	Bureau de pays (assistant chargé de la gestion des ressources et des partenariats, responsable des programmes et coordonnateur du cycle de projet)	
iii) mette davantage à profit l'initiative Unité d'action des Nations Unies au moyen de partenariats stratégiques;			iii) Le bureau de pays coordonnera la formulation, avec les partenaires et les organismes coopérants, de plans d'action en matière de durabilité axés sur les changements climatiques, la résilience et la sécurité alimentaire. Le PAM agira conformément au nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, principalement au titre des effets directs 1 et 2 du PSP.	Bureau de pays (responsable des programmes et coordonnateur du cycle de projet)	
iv) renforce ses relations avec les autorités gouvernementales et le personnel technique au moyen de mémorandums et de lettres d'accord, afin de jeter les bases d'une future stratégie de transfert des responsabilités qui soit ancrée dans la durée.			iv) Des mémorandums d'accord et des lettres d'entente seront signés avec les ministères compétents, s'agissant d'activités spécifiques qui s'inscriront dans le cadre d'une stratégie de transfert des responsabilités effectif, l'objectif étant que les activités menées soient pérennes d'ici à 2027.	Direction du bureau de pays	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé (novembre 2022)</p> <p>4. Stratégie en matière de financement, de communication et de visibilité</p> <p>Il est recommandé que le PAM élabore des stratégies de financement et de communication plus précises et corrélées afin de produire des données empiriques et d'améliorer la visibilité de son positionnement stratégique et de sa performance.</p> <p>Il est suggéré que le PAM propose, dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et de l'établissement de propositions communes avec les acteurs du développement, des directives à définir avec le Gouvernement (dont les objectifs et la portée devront être déterminés sur la base d'une analyse approfondie de l'expérience des parties prenantes dans diverses sphères et zones géographiques, dans le but d'établir des corrélations entre elles); et incorpore dans les produits audiovisuels existants (expériences vécues, comptes rendus, entre autres) une dimension explicitement axée sur la problématique femmes-hommes et sur l'avancement des femmes.</p>	Bureau de pays (appui technique et orientations stratégiques du bureau régional aux fins de l'élaboration de stratégies)	La recommandation est acceptée.	<p>i) Dans le contexte du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le bureau de pays présentera des propositions formulées conjointement avec d'autres entités des Nations Unies, conformément aux directives définies avec le Gouvernement (celles-ci donnent un aperçu général des objectifs et des domaines d'action de chaque entité, des zones géographiques couvertes, des populations cibles, etc.), visant à faciliter la consolidation des synergies, des stratégies de communication et des alliances aux fins du financement de la gestion et de la production de données empiriques.</p> <p>Des propositions seront également élaborées en vue de la mise en œuvre d'interventions dans des situations justifiant que soient menées des activités communes avec des organismes dotés de compétences similaires et partageant les objectifs du PAM.</p> <p>De plus, dans le contexte du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, des synergies seront établies à l'appui de l'élaboration des propositions et de la gestion du financement conjoint.</p>	Direction du bureau de pays (unités du bureau régional chargées des partenariats et de la gestion des programmes, de la programmation et de la communication)	Mars 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			ii) Au moyen d'activités de sensibilisation, d'initiatives de communication, notamment la communication visant à faire évoluer la société et les comportements, d'autres supports de communication comme les communiqués de presse, les entretiens et les récits diffusés dans les médias, les informations assorties de photos et de vidéos publiées sur les médias sociaux, et les activités menées avec des influenceurs, on fera mieux connaître les tenants et aboutissants de l'action menée pour appuyer les populations autochtones, l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes.	Direction du bureau de pays (unités du bureau régional chargées des partenariats et de la gestion des programmes, de la programmation et de la communication)	
Degré de priorité: élevé (premier trimestre de 2023) 5. Ressources humaines et capacités internes Il est recommandé que le PAM élabore une stratégie propre à répondre aux besoins en matière de ressources humaines et à renforcer les capacités internes, afin qu'il soit possible de procéder aux modifications d'ordre stratégique escomptées.	Bureau de pays (appui technique de la part du bureau régional aux fins de la mise au point de formations internes au titre des points i à iv; partenaires de développement au titre du point iv)	La recommandation est acceptée.			Mars 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Il est suggéré que le PAM:</p> <p>i) étudie la possibilité de recruter un expert de la protection sociale et de constituer des capacités en matière de suivi et d'évaluation;</p>			<p>i) Une mission du Siège et du bureau régional sera déployée au début d'octobre 2022 pour procéder à la planification stratégique des effectifs, sur la base des besoins recensés pour le nouveau PSP.</p> <p>Les recommandations issues de cette mission permettront de déterminer quels experts recruter lorsque des fonds seront disponibles. Le bureau de pays a déjà pourvu le poste d'assistant principal chargé du suivi et de l'évaluation pour l'unité chargée du suivi et de l'évaluation et a aussi recruté sur le plan international une personne ayant le statut de Volontaire des Nations Unies, qui exercera les fonctions d'assistant chargé du suivi et de l'évaluation.</p>	Direction du bureau de pays (réfèrent pour les ressources humaines)	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
ii) élabore une formation à la sensibilisation et à la mobilisation de fonds auprès de nouveaux donateurs publics et privés, à l'intention de ses hauts responsables;			<p>ii) L'examen et l'analyse stratégiques des effectifs permettront de déterminer les besoins, dans l'optique du nouveau PSP, en matière de renforcement des capacités du personnel, s'agissant en particulier de la sensibilisation et de la mobilisation de fonds.</p> <p>La mission de planification des effectifs (Siège et bureau régional) recensera les besoins spécifiques, en mettant particulièrement l'accent sur les piliers du nouveau PSP. Les activités de renforcement des capacités du personnel concerné seront intensifiées, notamment en matière de sensibilisation et de collecte de fonds.</p> <p>Au moyen de mécanismes de coopération Sud-Sud et en travaillant avec d'autres acteurs du développement (organismes de coopération, organisations non gouvernementales internationales et autres), le PAM saisira les possibilités offertes de renforcer les capacités de ses hauts responsables en matière de sensibilisation et de mobilisation de fonds, dans l'optique de la mise en œuvre du nouveau PSP.</p>	Bureau de pays (réfèrent pour les ressources humaines)	

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR
L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>iii) encourage son personnel, les bénéficiaires, les partenaires coopérants et les fonctionnaires gouvernementaux à s'intéresser de plus près à la problématique femmes-hommes et les sensibilise davantage à ces enjeux (au moyen d'une formation et de dispositifs incitatifs);</p>			<p>iii) À la faveur de visites menées dans les zones d'intervention et grâce à la diffusion et à la communication des résultats (parties prenantes), le bureau de pays améliorera l'état de préparation du personnel recruté sur le plan national, des partenaires coopérants, des fonctionnaires gouvernementaux et de la société en général, en particulier pour ce qui est des questions liées à la problématique femmes-hommes.</p> <p>Sur la base des recommandations issues de la planification stratégique des effectifs, un plan de formation personnalisée destinée au personnel du PAM, qui inclura l'approfondissement de la connaissance des enjeux liés à la problématique femmes-hommes, sera mis en œuvre dans le souci de réaffirmer l'engagement à promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes.</p> <p>Dans le cadre du suivi des activités énoncées dans le plan visant à transformer les relations entre les femmes et hommes, le bureau de pays mettra en œuvre un programme d'apprentissage par la pratique à l'intention de son personnel et des interlocuteurs gouvernementaux, qui sera l'occasion de transmettre des connaissances,</p>	<p>Bureau de pays (réfèrent pour les ressources humaines)</p>	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			des techniques et des outils, pour perfectionner les compétences et faire évoluer les attitudes et les comportements, afin de promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la vie quotidienne et professionnelle du personnel du bureau de pays et des interlocuteurs. Ce programme sera mené en coordination avec le bureau régional et donnera lieu à des ateliers en ligne et en présentiel et à des séances pratiques sur le terrain.		
iv) envisage la réouverture d'au moins un bureau local (ou, si possible, le partage de locaux avec un ou plusieurs partenaires de développement), où son personnel travaillerait durant la mise en œuvre du prochain plan stratégique de pays, ce qui contribuerait à préserver la collaboration étroite établie avec les communautés et rendrait possible la poursuite du renforcement des approches axées sur les communautés (dimension sociale) et la problématique femmes-hommes.			iv) On déterminera s'il est possible de mettre en œuvre de telles activités dans d'autres régions sur la base de la disponibilité des fonds. Certains membres du personnel opérationnel du PAM travaillent actuellement auprès des autorités départementales d'Oruro.	Bureau de pays (référents pour les ressources humaines et la problématique femmes-hommes)	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé (premier trimestre de 2023)</p> <p>6. Activités de nature participative visant à définir les zones (géographiques) de vulnérabilité et à sélectionner les bénéficiaires</p> <p>Il est recommandé que le PAM tire parti de ses compétences spécialisées, reconnues par tous, en matière de sélection de zones géographiques et de ménages vulnérables pour les interventions d'urgence, la gestion des risques, l'alimentation scolaire et la remise en état des actifs. Cette tâche englobe plusieurs dimensions:</p>	Bureau de pays (appui technique du bureau régional aux fins du renforcement de la production de données empiriques au titre des points i à iii; Gouvernement)	La recommandation est acceptée.			Mars 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR
L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
i) Tirer parti de la prise en main par le Gouvernement et les autorités départementales, de l'analyse intégrée du contexte et de l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, pour renforcer l'institutionnalisation de ces outils et combiner ces méthodes de sélection de ménages et de zones vulnérables avec des processus consultatifs plus participatifs permettant aux autorités locales (municipales, communautaires et autochtones) et aux communautés de bénéficiaires d'apporter leur contribution.			i) Des accords seront conclus avec le Gouvernement à tous les niveaux sur l'actualisation périodique de la cartographie de la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire, fondée sur des indicateurs relatifs à la situation des communautés. Cet outil permettra de sélectionner les ménages les plus vulnérables et les plus touchés.	Bureau de pays (responsable des programmes)	
ii) Afin de circonscrire plus précisément les modalités de l'appui fourni en fonction de l'évolution du degré de vulnérabilité des familles bénéficiaires (et, en dernière analyse, d'être en mesure de définir clairement des procédures pour le transfert des responsabilités interinstitutionnelles), mettre au point des indicateurs et des dispositifs pour classer par catégories les bénéficiaires en cas de situation d'urgence ou lors des phases de remise en état des actifs, de consolidation des moyens d'existence et de renforcement de la résilience.			ii) Certains indicateurs seront repris du recueil d'indicateurs et de nouveaux indicateurs permettant de mieux classer les bénéficiaires par catégorie, y compris aussi de nouveaux dispositifs de ciblage et d'établissement de priorités appliquant, le cas échéant, l'approche à trois niveaux, seront mis au point.	Bureau de pays (assistant chargé du suivi, responsable des programmes et coordonnateur du cycle de projet)	

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR
L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
iii) Élaborer, en tenant compte de la problématique femmes-hommes, des procédures permettant de recenser, de différencier et de classifier les stratégies de survie des populations des territoires touchés, en complément de l'action menée au titre des interventions d'urgence, concevoir des activités de remise en état des actifs et renforcer la résilience une fois résorbées les situations d'urgence.			iii) Le bureau de pays fera réaliser des analyses rapides différenciées par sexe pour recenser les besoins, les capacités et les stratégies de survie propres aux femmes, aux hommes, aux garçons et aux filles afin d'améliorer les interventions d'urgence et les activités de renforcement de la résilience.	Bureau de pays (réfèrent pour la problématique femmes-hommes, responsable des programmes et coordonnateur du cycle de projet)	